



Investir ds 1 maison dont vs n'etes pas proprietaire

Par **carre_old**, le **27/11/2007** à **13:49**

Bonjour ,

Je souhaite investir une importante somme d'argent personnelle pour faire des transformations dans l'habitation que je partage avec mon épouse et mes 2 enfants . (Habitation située en Belgique). Nous sommes mariés sous le régime de la séparation de biens . L'habitation est la propriété à 100 % de mon épouse (donation des parents) . Si un jour nous devons nous séparer , je devrais alors quitter les lieux ; comment dans ce cas , "retrouver" mon investissement duquel je ne profiterai plus ? Quelles seraient les précautions que je devrais prendre au préalable ?

Merci de votre aide ,

Jean-Michel